

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 36 (2009)
Heft: 143

Artikel: Ce mot de "patois"
Autor: Bimet, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CE MOT DE « PATOIS »

Anne-Marie Bimet, Bourg St Maurice (F)

Ce mot de « patois » qui désignait au XIII^e siècle¹ le « ramage des oiseaux », a été fortement déprécié. A son sujet, de nombreuses erreurs ont été dites et commises. Point n'est besoin d'épiloguer par exemple sur son interdiction à l'école.

C'est maintenant qu'il n'a bientôt plus cours qu'on le réhabilite car il s'agit bien d'une vraie langue appartenant à la vaste famille du francoprovençal qui déborde nos frontières, vers l'Italie et la Suisse. Les Cœutrons qui vivaient dans nos vallées au moment de l'occupation romaine ont adopté, comme tous les pays conquis, la langue latine. Suivant le sort de toute langue vivante, ce latin a évolué au fil des siècles et s'est différencié en Gaule en trois grands groupes² : les langues d'oïl, les langues d'oc et le francoprovençal. Le français qui n'était rien moins que le patois d'Ile de France est devenu la langue administrative et a fini par s'imposer, sans que pour autant les langues régionales ne disparaissent. C'est ainsi que nos ancêtres étaient bilingues. Certes, ils n'écrivaient guère en patois³ mais ils pensaient et parlaient la plupart du temps en patois. La civilisation rurale montagnarde qui a modelé nos paysages et qui a permis que le monde d'aujourd'hui advienne n'aurait pas été sans sa langue fondatrice.

A l'heure actuelle, ceux qui pensent et s'expriment spontanément en patois dans toutes les circonstances de la vie ne sont plus légion et nous assistons impuissants à la mort rapide de cet idiome que les jeunes ne comprennent plus. Nous sommes pourtant là en présence d'un trésor immatériel que certains d'entre nous ont à cœur de sauvegarder. Le Centre de la Culture Savoyarde a, pour unifier les façons d'écrire, mis au point une graphie, publiée en 1983, qui porte le nom de « graphie de Conflans »⁴. Nous sommes désormais dotés d'un outil commode (qui est un compromis entre l'orthographe française et la phonétique) pour concrétiser cette posture face à la vie qu'est celle du patoisant. On ne pense pas exactement le monde de la même façon, selon qu'on le fait dans une langue ou dans une autre. Ce sont de subtiles différences que seuls les polyglottes peuvent ressentir. Comme le disent si bien les Italiens : *traduttore traditore* (traducteur traître). Chaque langue a son génie propre et aucune n'est supérieure aux autres. C'est donc une réelle chance d'avoir « plusieurs langues à son arc ».

Le concours de patois ou plutôt les concours puisque seront proclamés à la fête les résultats du concours suisse et du concours savoyard dit « de Conflans » sont une occasion rêvée de donner vie à nos vieux patois. Nous comptons également faire une place d'honneur aux neuf dictionnaires ou lexiques réalisés ces dernières années en Tarentaise, par des amoureux de leur langue⁵. Par ailleurs, des travaux d'élèves d'école élémentaire, initiés à la langue et à la culture de leurs ancêtres, à l'occasion du concours annuel *Constantin-Desormaux*⁶ seront exposés.

La fête nous permettra aussi de rencontrer nos frères et sœurs de langue, venus d'Italie, de Suisse, de toute la Savoie (Savoie et Haute-Savoie), du Lyonnais, de la Bresse, etc.... Nous aurons le plaisir d'entendre parler, chanter le patois dans toutes ses variantes et avec cet accent si particulier qui réjouit de plus en plus rarement nos oreilles.

¹ Dans le *Roman de la Rose*.

² Auxquels il faut ajouter le breton, le basque, le catalan et l'alsacien.

³ Les textes littéraires en francoprovençal sont très rares au Moyen-Age et deviennent plus nombreux à partir du XVIe siècle. Voir à ce sujet *La littérature en francoprovençal avant 1700* – Gaston Tuaillet.

⁴ Parce que les réunions qui ont présidé à son élaboration se sont tenues à Conflans. Cette graphie est facilement accessible sur internet.

⁵ Ce sont les dictionnaires dont nous avons connaissance, qu'on nous pardonne si nous en avons oublié.

⁶ A. Constantin et J. Désormaux sont les auteurs du *Dictionnaire Savoyard* paru en 1902.

